

Contexte : Vous souhaitez fermer une unité ou un ESMS, et déplacer facilement les usagers.

A destination de : Tous les ESMS

1) S'assurer que vous disposez des bons accès

Cette fonctionnalité n'est disponible que si vous cumulez des habilitations :

- Référent structure
- + 1 des habilitation ESMS parmi ESMS administratif ou ESMS éducatif et pédagogique ou ESMS médical

sur les 2 structures concernées à savoir :

- L'ESMS que vous souhaitez fermer ou sur l'ESMS qui possède l'unité que vous souhaiteriez fermer
- L'ESMS de destination qui va accueillir les usagers

Pour cela, je vérifie les informations de mon compte :

Menu **ADMINISTRATION** puis **Mon compte**.

Je dois disposer d'au moins 4 habilitations comme cité précédemment.

Rapprochez vous de votre Référent structure si besoin de mettre à jour vos droits d'accès. Pour identifier vos Référents : Menu **ADMINISTRATION** puis **Mes référents**.

2) Je souhaite fermer une unité ou un ESMS

Fermeture d'une unité :

Menu **ADMINISTRATION**, puis **Etablissements**, je clique sur le crayon en bout de ligne pour accéder à la fiche annuelle.

Rendez-vous dans l'onglet « Unités », le bouton « fermer » se trouve en bout de ligne.

IME LA CONVENTION Retour

Infos générales Ressources et soins techniques Unités Habilitations

MODIFIER / DÉFINIR LES UNITÉS DE L'ÉTABLISSEMENT:

UNITÉS ENFANCE HANDICAPÉE - SOINS MÉDICO-SOCIAUX ENFANCE HANDICAPÉE :

Nom	Discipline	Mode de prise en charge	Clientèle	Capacité théorique	
• Déficience du psychisme - Accueil temp avec hébergement	Acquisition, autonomie, intégration scol. Enfants Handicapés	Accueil temporaire avec hébergement	Déficience du Psychisme (Sans Autre Indication)	3 places	Modifier Fermer

Lors de la fermeture, une pop-up va s'afficher pour confirmer la fermeture. Si des dossiers sont actifs sur le tableau de bord, la fermeture de l'unité sera impossible :

Fermeture de l'unité Déficience du psychisme - Accueil temp avec hébergement

Fermer x

Voulez-vous vraiment fermer l'unité Déficience du psychisme - Accueil temp avec hébergement ?

Une fois fermée, l'unité ne pourra plus créer ou recevoir de demandes.

Pour fermer l'unité, veuillez indiquer le type de fermeture : fermeture temporaire / fermeture définitive.

Type de fermeture * Fermeture temporaire Fermeture définitive

Commentaire (motif de fermeture, date, durée...)

⚠ La fermeture de cette unité est impossible car il existe un ou plusieurs dossier(s) encore actif(s) dans ViaTrajectoire.

Nombre de dossiers ou de demandes présent(e)s dans le(s) tableau(x) de bord:

Handicap : 10 accompagnement(s) **i**

Accompagnant Handicap : 3 dossier(s) **i**

Pour procéder à la fermeture de l'unité, l'ensemble des dossiers et demandes reçues doit être finalisé, annulé ou archivé.

Si vous souhaitez inactiver en masse l'ensemble des notifications de l'unité (par exemple, parce qu'elle ferme « physiquement » et ne prend plus en charge d'usagers), vous pouvez cliquer sur le bouton « **Inactiver toutes les notifications** ».

Si vous souhaitez transférer les notifications de l'unité suite à un changement administratif (par exemple, parce qu'elle ferme « physiquement » et ne prend plus en charge d'usagers), vous pouvez cliquer sur le bouton « **Transférer les notifications** ».

Inactiver toutes les notifications **Transférer les notifications** **Annuler**

Deux solutions seront proposées :

- Inactiver toutes les notifications.
- Transférer les notifications.

L'inactivation des notifications entrainera la « sortie » automatique de l'établissement. Par exemple dans le cas d'une fermeture d'activité sans reprise des usagers.

Dans ce cas, il suffit de cliquer sur le bouton : **Inactiver toutes les notifications**

Si les usagers sont pris en charge par un autre établissement, par exemple dans le cas d'un changement administratif, alors il est possible de transférer les notifications vers le nouvel établissement.

Dans ce cas, il suffit de cliquer sur le bouton : **Transférer les notifications**

Un « mix » des deux sera également possible, une fois les usagers souhaités transférés, il sera possible d'inactiver les notifications restantes.

3) Je souhaite transférer les notifications

Une fois avoir cliqué sur le bouton « Transférer les notifications », ViaTrajectoire bascule sur un tableau de bord dédié.

Date dernière modification : 22/11/2024

Transfert en masse d'usagers suite à une fermeture d'unité ou ESMS

FICHE PRATIQUE VIATRAJECTOIRE (HAND0024-F)

Département 32 - Gers
ESMS IME LA CONVENTION (320782154)
Qualification Toutes les décisions (cibles et alternatives)
Caractérisation Toutes les décisions (caractérisées ou non)
Validité Toutes les décisions (en cours de validité et expirées)

⚠ Il vous reste 10 accompagnement(s) à transférer ou inactiver avant de pouvoir fermer l'unité.

Afficher les filtres

Liste d'attente & Usagers entrés

Statut	Depuis le	Précision	DUA	Q	C	N° individu	Sexe	Age	Identité	ESMS	Unité	Décision Temporalité	Validité	Initiateur	Modif.	Actions
<input type="checkbox"/>	28/01/2021					117549 (68)	♂	44 ans	DUPOND Rene	IME LA CONVENTION	Déficience du psychisme - Accueil temp avec hébergement	23/02/2017	01/05/2017 - 30/04/2027	ESMS	18/10/2024	
<input type="checkbox"/>	NC	le 11/06/2019				test1234 (68)	♀	69 ans	USUEL NÉE DOE John	IME LA CONVENTION	Déficience du psychisme - Accueil temp avec hébergement	03/06/2019	03/06/2019 - 24/06/2028	ESMS	18/10/2024	
<input type="checkbox"/>	NC	le 01/06/2023				3420 (32)	♀	38 ans	AIDUBOIS Laure	IME LA CONVENTION	Déficience du psychisme - Accueil temp avec hébergement	02/06/2018	31/12/2020 - 31/12/2024	MDPH	12/06/2023	
<input type="checkbox"/>	NC	le 07/06/2023				3415 (32)	♀	40 ans	DAVIDSON Charlene	IME LA CONVENTION	Déficience du psychisme - Accueil temp avec hébergement	28/05/2018	26/12/2020 - 26/12/2024	MDPH	06/06/2023	
<input type="checkbox"/>	NC	le 02/02/2021				900007 (32)	♀	11 ans	ETSPENCER Marc	IME LA CONVENTION	Déficience du psychisme - Accueil temp avec hébergement	08/09/2017	18/12/2020 - 18/12/2024	ESMS	06/06/2023	
<input type="checkbox"/>	06/06/2023					2100 (11)	♀	13 ans	BIBOCHE Sara	IME LA CONVENTION	Déficience du psychisme - Accueil temp avec hébergement	12/09/2022	18/09/2022 - 18/09/2027	MDPH	06/06/2023	

Deux onglets sont disponibles :

- Notifications et contacts effectués
- Liste d'attente et usagers entrés

Il s'agit d'une liste à cocher permettant de sélectionner les usagers pour lesquels l'accompagnement se poursuit sur un autre ESMS (sur lequel vous disposez des droits pour gérer les notifications).

Il est possible de sélectionner toutes les notifications ou seulement certaines, puis d'inactiver les notifications restantes.

Liste d'attente & Usagers entrés

Transférer les notifications Inactiver les notifications

Statut	Depuis le	Précision	DUA	Q	C	N° individu
<input checked="" type="checkbox"/>	28/01/2021					117549 (68)
<input checked="" type="checkbox"/>	NC	le 11/06/2019				test1234 (68)
<input checked="" type="checkbox"/>	NC	le 01/06/2023				3420 (32)
<input checked="" type="checkbox"/>	NC	le 07/06/2023				3415 (32)
<input checked="" type="checkbox"/>	NC	le 02/02/2021				900007 (32)
<input type="checkbox"/>	06/06/2023					2100 (11)
<input type="checkbox"/>	NC	le 06/06/2023	A			211 (32)

Transférer les notifications Inactiver les notifications

Statut	Depuis le	Précision	DUA	Q	C	N° individu
<input checked="" type="checkbox"/>	28/01/2021					117549 (68)

Puis cliquer sur le bouton « Transférer les notifications » :

Si vous disposez de droits sur plusieurs ESMS, une pop-up s'affichera pour pouvoir sélectionner l'ESMS et l'unité de destination.

Transfert des notifications Fermer x

Vous avez sélectionné 5 notifications à transférer.

Veuillez sélectionner l'unité de destination des notifications sélectionnées :

ESMS

Unité

⚠ Veuillez vous assurer que le type de droit et la temporalité d'accueil de l'établissement de destination sont cohérents avec celui de départ.

Il sera nécessaire de s'assurer le type de droit et prestation et la temporalité d'accueil de l'établissement de destination soient cohérents avec celui de départ.

Une fois le transfert effectué, un affichage détaillé sera proposé pour confirmer le transfert vers le nouvel ESMS et confirmer l'inactivation de ces mêmes notifications sur l'ESMS de départ.

⚠ Il vous reste 3 accompagnement(s) à transférer ou inactiver avant de pouvoir fermer l'unité.

[Afficher les filtres](#)

⚠ La notification du dossier n°211 n'a pas été transférée car la date de fin de validité de la décision est dépassée. L'accompagnement a été inactivé.

✔ 1 notification a été transférée à l'établissement IME LES HIRONDELLES SEMI-INTERNAT (320782105) et 1 accompagnement a été transféré dans l'unité TSA Accueil de jour.

✔ 2 accompagnements ont été inactivés.

Les notifications sont transférées au même statut, par exemple une notification en liste d'attente sur l'ESMS de départ, sera remise au statut liste d'attente sur l'ESMS d'arrivée.

Si certains usagers doivent être sortis de l'ESMS sans transfert, il est possible de cliquer sur « Inactiver les notifications » sélectionnées. Une pop-up de confirmation s'ouvrira :

Inactiver les notifications Fermer x

Confirmez-vous l'inactivation des 3 notifications sélectionnées ?

Si vous confirmez, les notifications sélectionnées seront modifiées selon les règles suivantes :

- Les accompagnements en liste d'attente seront basculés au statut « Retiré de liste d'attente » avec pour motif « Fermeture de l'unité », la notification sera ensuite annulée pour le même motif
- Les accompagnements au statut « Usager entré » seront basculés au statut « Usager sorti » avec pour motif « Fermeture de l'unité », la notification sera également placée à ce statut pour le même motif
- Les notifications au statut « Période d'essai en cours » seront basculés au statut « Usager sorti » avec pour motif « Fermeture de l'unité », la notification sera également placée à ce statut pour le même motif

Une fois le tableau de bord vidé, il sera alors possible de fermer l'unité.

✔ Toutes les notifications ont été traitées. Vous pouvez fermer l'unité depuis le menu **Administration.**

En revenant sur la gestion de l'unité, il sera désormais possible de fermer l'unité :

Date dernière
modification :
22/11/2024

Transfert en masse d'usagers suite à une fermeture d'unité ou ESMS

FICHE PRATIQUE
VIATRAJECTOIRE
(HAND0024-F)

Fermeture de l'unité Déficience du psychisme - Accueil temp avec hébergement

Fermer x

Voulez-vous vraiment fermer l'unité Déficience du psychisme - Accueil temp avec hébergement ?

Une fois fermée, l'unité ne pourra plus créer ou recevoir de demandes.

Pour fermer l'unité, veuillez indiquer le type de fermeture : fermeture temporaire / fermeture définitive.

Type de fermeture * Fermeture temporaire Fermeture définitive

Commentaire (motif de fermeture, date, durée...)

Valider

Annuler

Cliquez sur « valider » pour finaliser l'opération.

L'action est identique dans le cas d'une fermeture d'un ESMS :

IME LA CONVENTION

320782154

32000

AUCH



Néanmoins, la fermeture d'un établissement ne sera possible que si l'établissement n'est pas synchronisé avec le ROR. Si c'est le cas, je vous invite à faire la demande de désynchronisation à l'équipe ViaTrajectoire par mail : viatrajectoire@esante-occitanie.fr